



La Scop, une solution crédible et moderne

A regarder les différentes priorités actuelles des pouvoirs publics en matière économique et sociale, il est frappant de constater combien la Scop apporte dans bien des cas une réponse crédible et moderne. *Encourager l'entrepreneuriat et la responsabilité économique ?* Le principe même de la Scop est de faire du salarié un co-entrepreneur de sa coopérative. *Lutter contre l'isolement de l'entrepreneur et encourager la solidarité ?* La Scop mise par nature sur le collectif avec des salariés associés qui partagent les risques, mais aussi les décisions et les résultats. *Garder les centres de décision sur les territoires ?* Les salariés de Scop sont associés majoritaires et maîtrisent les choix d'avenir de leur entreprise. *Maintenir les savoir-faire et les emplois en France ?* Plus de la moitié des emplois en Scop proviennent de redémarrages d'entreprises en coopérative par des salariés qui ont ainsi prouvé que leur métier et leur activité économique étaient viables en France. *Lutter contre la désindustrialisation ?* Malgré les difficultés, les Scop de l'industrie ont démontré depuis 10 ans leur capacité à résister et à innover comme le montre le dossier de ce numéro. *Promouvoir une économie qui serve la création de richesses et d'emplois, et non la seule finalité du patrimoine des actionnaires ?* L'article 1 de la loi de 1978 sur les Scop consacre la priorité au métier et toute la gouvernance coopérative résulte de cette priorité. *Casser la logique du profit à court terme et encourager la gestion de long terme ?* Bien au-delà de ce que la loi exige, les Scop affectent plus de 40% de leurs résultats aux réserves de l'entreprise. *Consolider les fonds propres des PME ?* Avec des réserves impartageables qui restent propriété de l'entreprise, les Scop se caractérisent par des fonds propres largement plus solides que les PME équivalentes. *Encourager le développement des PME ?* Depuis plus de quinze ans, les Scop connaissent une croissance ininterrompue par développement interne et croissance externe. *Développer la participation ?* Les Scop sont les PME les plus participatives de France, avec 40% de leurs résultats redistribués aux salariés et un principe de démocratie économique permettant aux salariés associés de participer aux décisions stratégiques quel que soit le montant qu'ils détiennent au capital.

Reste maintenant à étoffer solidement nos indicateurs de performance économique, sociale et environnementale pour démontrer preuves à l'appui la valeur ajoutée de nos pratiques coopératives et notre sens des responsabilités à l'égard des territoires. C'est tout l'enjeu qui conditionnera la reconnaissance pleine et entière des Scop dans la donne institutionnelle et fiscale actuellement en pleine refondation.

Patrick Lenancker

Président de la Confédération générale des Scop

Courriel: plenancker@scop.coop